



FGAAC-CFDT

DÉFEND LES CONDUCTEURS DE TRAINS DEPUIS 1848 !

LA PARTIE N'EST PAS FINIE !

DES CONDUCTEURS MOBILISÉS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DU FERROVIAIRE EN FRANCE

La réforme ferroviaire imposée par le gouvernement ne s'est pas passée exactement comme prévue...

Tout semblait si bien écrit. Le travail de sape était organisé pour faire rentrer les cheminots dans le droit chemin. Il ne faut pas se méprendre, le but affiché de la casse du statut de cheminot, était bien évidemment d'attaquer le contrat social et de le niveler vers le bas !

Mais la mobilisation massive des conducteurs a mis quelques grains de sable dans les rouages pourtant bien huilés de nos têtes pensantes.

C'est bien grâce à votre mobilisation que la CFDT et la FGAAC-CFDT ont imposé leurs amendements dans le projet de loi :

Les cheminots garderont la garantie de l'emploi prévue au statut même en cas de défaillance de l'employeur !

Les cheminots au statut garderont la caisse de prévoyance et leur régime spécial de retraite !

La rémunération minimale des 12 derniers mois est actée !

Ils ne jetteront pas le fret en pâture : Le transport ferroviaire de marchandise restera une mission obligatoire de la SNCF. La filiale fret fera partie du PFU.

Les accords existants seront maintenus dans le périmètre du Groupe Périphère Ferroviaire Unifié (PFU).

Les nouveaux entrants appartiendront obligatoirement à la branche ferroviaire !

Et ce n'est pas fini !

La construction du nouveau cadre social des cheminots passera par une Convention Nationale de Branche Ferroviaire de haut niveau.

FGAAC-CFDT
CP2 - Bâtiment Calliope
5, RUE PLEYEL
93200 SAINT-DENIS
01 76 58 12 21
FGAAC-CFDT@FGAAC.ORG

f FGAAC-CFDT Officiel
@FGAAC-CFDT
FGAAC-CFDT Officiel
FGAAC-CFDT Officiel



LA FGAAC-CFDT ENTEND BIEN IMPOSER SA VISION SOCIALE DU MONDE FERROVIAIRE.

La Convention de Branche devra intégrer :

L'extension du régime spécial d'assurance maladie de la caisse de prévoyance à tous les cheminots de la branche.

Une complémentaire santé obligatoire de haut niveau.

Des facilités de circulations universelles pour l'ensemble des salariés de la branche ferroviaire.

Reconnaissance de l'ancienneté dans la branche ferroviaire.

La sécurisation des parcours professionnels de tous les cheminots avec notamment le maintien des accès TGV.

Les négociations de la convention de branche vont durer 20 mois. Nous devons rester mobilisés et nous tenir prêts à agir en temps utile.

La FGAAC-CFDT, le seul syndicat de conducteurs de trains, depuis toujours pragmatique et responsable, a décidé de faire un point d'étape.

Après consultation de ses structures locales, la FGAAC-CFDT choisit de suspendre le mouvement de grève à la fin du calendrier prévu par l'intersyndicale.

Soit le 29 juin 2018.

NOUS RESTONS MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CADRE SOCIAL DE HAUT NIVEAU POUR LES CHEMINOTS.

Nous savons d'où nous venons, nous sommes aux côtés des conducteurs depuis 130 ans. Des réformes on en a connu quelques-unes. Le chemin de fer fait partie de l'histoire sociale de la France. La FGAAC-CFDT est et restera du côté des conducteurs et peu importe qui les emploie.

MOBILISÉ POUR GAGNER.

**CONDUCTEUR TU N'AS QU'UN SEUL SYNDICAT, REJOINS-LE !
NI POLITIQUE NI RELIGION, POUR LE DROIT ET LA JUSTICE !**



FGAAC-CFDT

**Le seul Syndicat des
Conducteurs de Trains**



f FGAAC-CFDT Officiel

@FGAAC-CFDT

g+ FGAAC-CFDT Officiel

FGAAC-CFDT Officiel